

**PAYS D'ART ET D'HISTOIRE
DU PERCHE SARTHOIS**

PARCOURS DÉCOUVERTE



MONTFORT-LE-GESNOIS

**VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE**



Le haut-bourg de Montfort-le-Gesnois depuis les prés de l'Huisne.

INTRODUCTION

La commune de Montfort-le-Gesnois appartient à la Communauté de communes du Gesnois Bilurien et au Pays d'art et d'histoire du Perche Sarthois. L'agglomération actuelle présente la particularité de résulter de la réunion de deux anciens bourgs importants, Montfort-le-Rotrou et Pont-de-Gennes, dont la fusion administrative remonte à 1986. La commune compte aujourd'hui 3 000 habitants pour une superficie de 18,74 km².



Montfort-le-Rotrou, Pont-de-Gennes et leurs environs sur la carte de l'évêché du Mans par Alexis-Hubert Jaillot, 1706 (source : gallica.bnf.fr/BnF).



Le bourg de Pont-de-Gennes.

Le bourg se déploie parallèlement à la vallée de l'Huisne sur des terrains inégaux : l'ancien Pont-de-Gennes se trouve au point le plus bas, au niveau de la rivière à 60 m d'altitude, tandis que Montfort-le-Rotrou culmine à environ 100 m d'altitude. Le premier est un bourg-carrefour situé au débouché d'un ancien site de franchissement de l'Huisne, longtemps le seul entre Le Mans et La Ferté-Bernard. Le second, situé sur un point défensif, est un bourg-rue édifié sous la protection du château. La jonction des deux s'est réalisée par une extension urbaine progressive au XIX^e siècle. Situé à moins de 20 kilomètres du Mans, Montfort-le-Gesnois bénéficie aujourd'hui d'une situation privilégiée sur le principal axe de communication de la Sarthe (départementale 323, autoroute A11, ligne TER et TGV Atlantique).

PONT-DE-GENNES, DE LA VILLA GALLO-ROMAINE AU BOURG MÉDIÉVAL

Selon les *Actus Pontificum Cenomannis*, rédigés au IX^e siècle, Pont-de-Gennes figurerait parmi les domaines dont fut doté l'évangéliste du Maine saint Julien au IV^e siècle. La véracité de cette source prête naturellement à caution, toutefois l'implantation d'une villa gallo-romaine, ou grand domaine agricole, sur ce territoire dès l'Antiquité

Le vieux pont sur l'Huisne.



est très probable. Cette villa, qui n'a pas été localisée avec certitude, ne se trouvait peut-être pas au niveau du bourg actuel, mais à proximité : ainsi, au début du XX^e siècle, l'agent-voyer cantonal dit avoir mis au jour des vestiges gallo-romains à Genneau (ou Juneau). Quoiqu'il en soit, Pont-de-Gennes se trouve vraisemblablement sur le tracé de la voie romaine du Mans à Chartres, puis du grand chemin médiéval de Paris à Rennes et Nantes. Matrice du futur bourg, la villa n'est attestée par les écrits qu'à partir du VII^e siècle (*De villa Geneda*), période à laquelle elle est propriété du chapitre cathédral du Mans. En 832, *Geneda*, qui deviendra Gennes, puis Pont-de-Gennes, est qualifié de *vicus publicus* (bourg public) : c'est donc déjà une petite agglomération à vocation administrative et économique. C'est sans doute également l'une des premières

paroisses établies dans le Maine. Son premier vocable, Saint-Victeur (avant de devenir Saint-Gilles), fait référence au premier évêque attesté du Mans qui vécut au V^e siècle.

Un *castrum Genide*, cité au milieu du XI^e siècle, est la résidence fortifiée de la famille de Gennes, dont le premier représentant connu est Hugues, semble-t-il affilié à l'évêque du Mans Sigefroy. On ignore où se trouvait cette construction, mais la carte de Cassini du XVIII^e siècle indique, au niveau du bourg, le lieu-dit le Château, aujourd'hui disparu. Au XI^e siècle, l'église actuelle est édifiée, peut-être à la suite d'un édifice en bois. La veuve d'Hugues de Gennes, Agnès, est à l'origine de la fondation du prieuré Saint-Gilles à la fin du XI^e siècle. Peu à peu, le réseau actuel des rues près de l'église se met en place. Plus au nord, le quartier du champ de foire se déve-



Le centre-bourg de Pont-de-Gennes sur le cadastre de 1836 (Archives départementales de la Sarthe, 3 P 244).

loppe bien plus tard. La rue de l'Église, ancienne Grande rue, est au centre de l'animation avec ses auberges et ses commerçants. On y trouve également la maison seigneuriale des Piliers, avec ses arcades sur la rue (démolie en 1983).

MONTFORT-LE-ROTROU, LA NAISSANCE D'UN BOURG CASTRAL

Le lieu-dit Montfort, "*Mons fortis*", est antérieur à la création du château et du bourg puisque cité au moins dès le X^e siècle. Ce serait à l'initiative de Hugues de Gennes, ou bien de son gendre Rotrou Ier de Montfort, fils cadet du comte du Perche, que le *castrum* de Gennes aurait été transféré sur cette éminence, plus facilement défendable, à la fin du XI^e siècle ou au tout début du XII^e siècle. Une chapelle seigneuriale Sainte-Croix y est annexée. Progressivement, un nouveau bourg se fixe sous la protection du château, peut-être à partir de la basse-cour originelle. La topographie du site ne laisse guère de possibilités pour la configuration de ce bourg : une unique rue épousant l'escarpement de la butte de Montfort.

La rue de l'Église, carte postale du début du XX^e siècle (collection particulière).



Une lucarne et une corniche ouvragées dans la rue de l'Église.





Le centre-bourg de Montfort-le-Rotrou sur le cadastre de 1836 (Archives départementales de la Sarthe, 3 P 208).

On peut situer dans le courant du XII^e siècle la création de la paroisse de Montfort, qui scella son indépendance vis-à-vis de Pont-de-Gennes. À cette occasion, on peut supposer que la chapelle du château devint l'église Sainte-Croix. Très tôt, Montfort-le-Rotrou se range parmi les grandes seigneuries du Maine, étendant son autorité sur une trentaine de paroisses et comptant parmi ses vassaux Vibraye et Bonnétable. Érigée en marquisat en 1616, il y siège une petite administration avec bailli^e et procureur fiscal. Bien que le bourg ait sans doute toujours compté moins d'un millier d'habitants (sauf au début du XIX^e siècle), l'ambition de Montfort se traduit par l'établissement d'une clôture qui lui confère le statut de ville. Les seigneurs de Montfort font ainsi ériger sans doute deux portes de ville dont une est déjà dite ancienne dans un aveu^e de 1406.

Comme la plupart des cités castrales créées tardivement dans un maillage de paroisses déjà en place, Montfort a dû s'établir sur un minuscule domaine. Aussi, l'absence de terrains constitue un lourd handicap à son développement, et ce jusqu'à l'absorption de la commune de Saussay, en 1806. Sans économie agricole, Montfort ne peut compter que sur son artisanat et surtout son commerce. Ainsi, la fabrication et la vente des toiles emploient la majeure partie de la population. Très tôt sans doute, la cité est dotée par ses

Le marché de Montfort-le-Rotrou, carte postale du début du XX^e siècle (collection particulière).



La translation des reliques de sainte Théodora à Montfort-le-Rotrou, par Pils vers 1863 (église Notre-Dame).

seigneurs d'un marché hebdomadaire et de quatre foires annuelles dont elle tire l'essentiel de son profit et une précaire stabilité économique. Jusqu'au XIX^e siècle, ces marchés et foires sont parmi les plus fréquentés du Maine, couvrant l'intégralité du bourg clos de bancs et d'étals, aussi bien sur les places que tout le long de la Grande rue. Si les halles successives ont dis-

L'ancienne halle de Montfort-le-Rotrou, carte postale du début du XX^e siècle (collection particulière).



paru, le cœur du bourg a conservé de nombreuses maisons de marchands des XV^e et XVI^e siècles. Beaucoup de ces demeures ont abrité des hôtels et des auberges pour l'accueil des voyageurs et négociants.

DE LA CONCURRENCE AU RAPPROCHEMENT

Ainsi, malgré l'ancienneté de *Geneda* et l'équivalence de sa population, l'Ancien Régime a conféré l'ascendant à Montfort-le-Rotrou et relégué Pont-de-Gennes à un statut proche du faubourg. Les cartes sont rebattues à la Révolution : Pont-de-Gennes ayant fait valoir ses atouts dans une virulente pétition, Montfort ne conserve que de justesse son titre de chef-lieu de canton. Face à cette concurrence, le conseil municipal s'emploie, tout au long du XIX^e siècle, à traduire son statut dans l'urbanisme et l'architecture. Mais cette tâche est trop ambitieuse pour une commune à l'économie fragile et à l'industrie peu florissante.

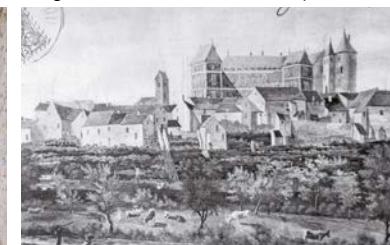
La rue du Pâtis.



Une vue aérienne de l'ancien bourg de Montfort-le-Rotrou.

Aussi, on ne trouvera à Montfort aucune construction républicaine affichant de manière éclatante le statut de la cité, pas d'hôtel de ville, de justice de paix, de perception, de bureau d'enregistrement, de poste ou d'école : toutes ces institutions seront logées dans des maisons particulières achetées à bas prix ou léguées à la commune, et souvent déplacées au gré des opportunités. De grands projets restent ainsi sur le papier, tel celui d'une halle en pierre avec mairie et prétoire à l'étage. Montfort doit également renoncer à

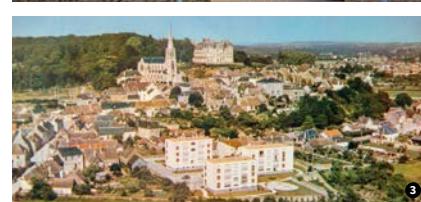
Le château et le bourg de Montfort-le-Rotrou d'après une gravure du XVIII^e siècle (collection particulière).



se doter d'une gendarmerie, les brigades cantonales étant stationnées à Connerré et Saint-Mars-la-Brière. En réalité, c'est par ses riches châtelains, la famille de Nicolaÿ que le bourg de Montfort-le-Rotrou est véritablement modernisé, aux XIX^e et début du XX^e siècles. Les multiples chantiers qu'ils y lancent, château, église, cimetière, écoles, salle des fêtes, assurent à la cité un certain éclat et une relative vitalité démographique et économique. Pendant ce temps, Pont-de-Gennes vit essentiellement de l'agriculture et du petit artisanat, mais aussi de ses foires qui prennent une belle ampleur au XIX^e siècle. Toutefois, l'activité économique est progressivement transférée vers Connerré, du fait de l'abandon du grand chemin médiéval au profit de la route royale créée dans les années 1770-1780. Le flux des voyageurs et des marchandises s'en trouve dévié, causant un tort irrémédiable à l'économie de Montfort-le-Rotrou et, dans une



La vallée de l'Huisne depuis les hauteurs de Montfort ❶. La mairie de Montfort-le-Gesnois, ancien presbytère de Pont-de-Gennes ❷. Les anciens HLM au pied du bourg, carte postale du milieu du XX^e siècle (collection particulière) ❸.



moindre mesure, à celle de Pont-de-Gennes. L'arrivée du chemin de fer est, pour les deux communes, la promesse d'un développement industriel qui ne sera pas tenue. Dès 1854, une gare est construite à Pont-de-Gennes, finalement abandonnée pour une seconde à La Pécardière en 1878. Mais à nouveau, c'est Connerré qui se place au centre du réseau ferroviaire local et en tire le meilleur parti.

Malgré la jonction très progressive des deux bourgs par une véritable continuité bâtie, il faut souligner que le rapprochement administratif ne se fit pas à l'initiative des municipalités alors rivales. C'est encore à la famille de Nicolaÿ que l'on doit de réelles avancées dans la coopération entre les deux communes et dans la densification de la zone-tampon entre les deux agglomérations. Dès 1845, une école de garçons avec pensionnat est ainsi édifiée par leurs soins en bas de

la Grande rue pour les élèves des deux communes. Suit une école privée de filles en 1892, également destinée aux deux communes. Mais le bâtiment le plus symbolique de cette jonction est l'hospice commun, construit en 1879 aux frais des châtelains. Il faut attendre les années 1950 et la construction d'un grand groupe scolaire pour voir les municipalités se lancer à leur tour dans un projet commun, prélude à la fusion administrative, sous le nom de

Montfort-le-Gesnois, en 1986. La commune a depuis poursuivi son extension avec l'implantation périphérique de zones pavillonnaires, artisanales et commerciales. Néanmoins, la richesse du patrimoine architectural, aussi bien du côté de Montfort que de Pont-de-Gennes, le pittoresque et la qualité des paysages, offrent de précieux atouts à la commune pour la reconquête de ses centre-bourgs.

Le château surplombant les toits du haut bourg.



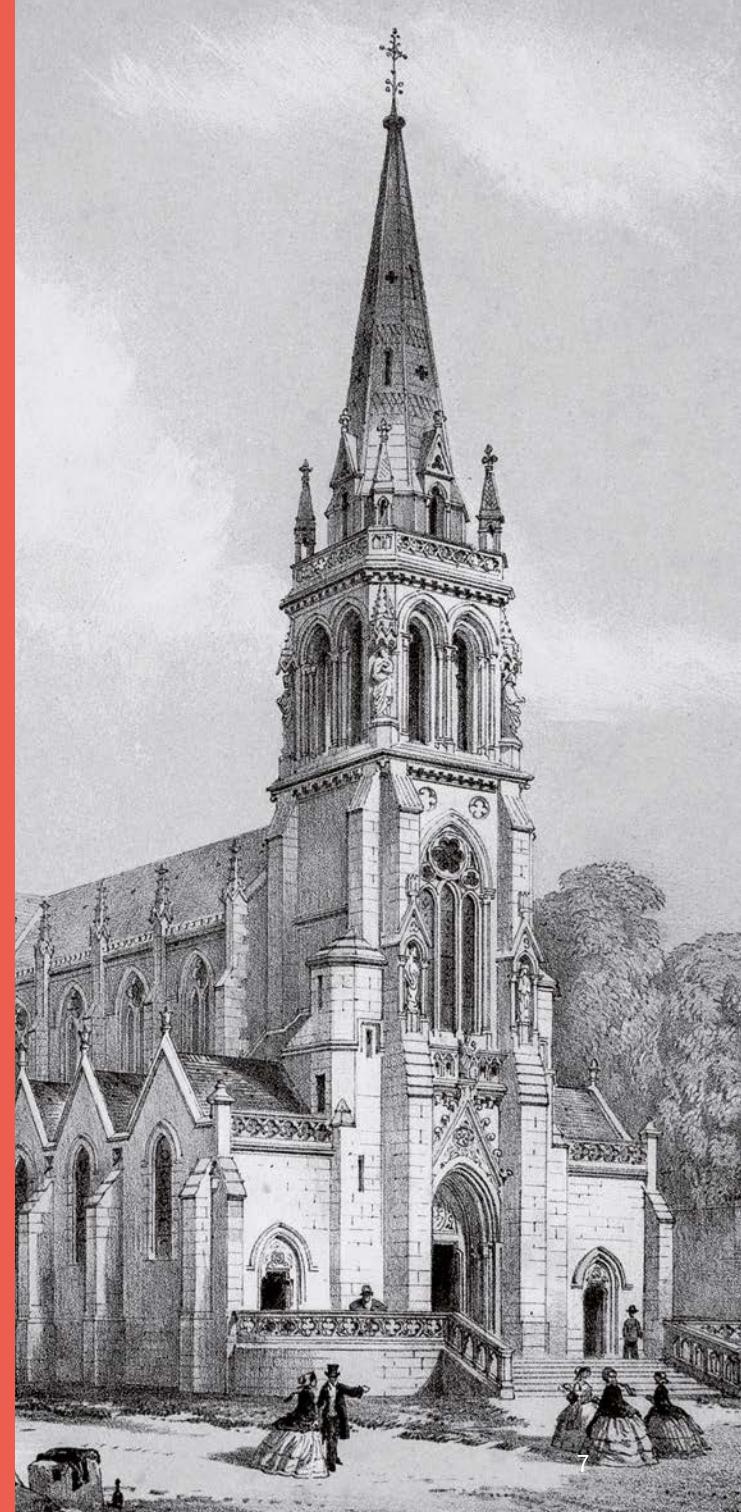
La rue faisant la jonction des deux bourgs, carte postale du début du XX^e siècle (collection particulière).



PARCOURS DÉCOUVERTE

Deux circuits sont proposés, avec 16 étapes chacun, l'un pour découvrir l'ancien bourg de Pont-de-Gennes et les bords de l'Huisne (2,7 km), l'autre pour monter à l'assaut de l'ancien bourg de Montfort-le-Rotrou autour de son château (1,5 km). Ces deux itinéraires se rejoignent au niveau du groupe scolaire, où plusieurs parkings sont disponibles, pour une grande boucle d'environ 4 km. Il est possible de s'écarter du tracé pour bénéficier de plusieurs points de vue remarquables, signalés sur le plan en fin de livret.

Une gravure de l'église Notre-Dame, après 1858 (Archives départementales de la Sarthe, 18 J 762).





La façade sur la cour d'honneur de l'hospice.



La statue de saint Aymard.



La chapelle Sainte-Marie-Madeleine.

ANCIEN BOURG DE PONT-DE-GENNES

1 HOSPICE

Ce point central entre les bourgs de Montfort-le-Rotrou et de Pont-de-Gennes a été choisi par le châtelain de Montfort, le marquis Aymard-Marie-Christian de Nicolaÿ, pour y construire un hospice avec école de filles. Les plans sont dressés par l'architecte Pascal Vérité, proche de la famille (son père avait été régisseur du château de Montfort) et les travaux sont réalisés en 1878-1879 entièrement aux frais de M. et M^{me} de Nicolaÿ. Ces derniers se font représenter sur la façade de la cour d'honneur par les statues de leurs saints patrons, Adélaïde et Aymard. L'établissement, confié à la gestion des sœurs de la congrégation de la Charité d'Évron, ouvre le 3 décembre 1879. Cinq sœurs y sont alors affectées : deux

pour les malades et vieillards, assistées d'une infirmière et d'un médecin qui vient selon les besoins, trois pour l'école. Les plans de cet ensemble très moderne pour l'époque ont été publiés en 1880 dans la revue Le Recueil d'Architecture, rubrique Architecture civile, section

Édifices sanitaires. Le curé de Pont-de-Gennes, Alphonse Robveille, écrit à son sujet au début du XX^e siècle : "Deux vastes salles, dans chacune desquelles s'alignent huit lits aux blancs rideaux, une chapelle où les malades peuvent remplir leurs devoirs religieux, de belles dépendances, ont fait donner à cette

Le plan de l'élévation de l'hospice par Pascal Vérité, publié en 1880 (Archives départementales de la Sarthe, 4 Fi 447).



Un détail d'une clé de voûte aux armoiries des Nicolaÿ dans la chapelle de l'hospice.

maison le nom populaire de Palais des Pauvres". Une partie des bâtiments, du côté de la rue, est réservée à l'école de filles de Pont-de-Gennes.

Les façades sont pour la plupart élevées en brique apparente, avec un solin et des chaînages harpés de pierre de taille calcaire marquant les angles, les travées et les encadrements d'ouvertures. L'entrée principale est précédée d'une cour d'honneur enserrée sur trois côtés par des bâtiments. L'ensemble présente un plan symétrique organisé autour de la chapelle, au centre de la composition. La date de 1231 portée sur la façade fait référence à la date toute hypothétique de fondation de l'institution, et 1879 renvoie à la construction des bâtiments actuels. Placée sous le vocable de Sainte-Marie-Madeleine, la chapelle de style néogothique compte une unique travée et un chœur à cinq pans. Le principal vitrail, de l'atelier Lobin de Tours, figure Marie-Madeleine et l'épisode de sa rencontre avec le Christ. Depuis les deux grandes salles des malades de part et d'autre de la chapelle, deux ouvertures pourvues de panneaux amovibles en bois permettaient de suivre les offices.



La maison du Grand Chardon côté rue.



L'escalier à vis.

2 MAISON DU GRAND CHARDON

Cette maison, au 60 rue Honoré Broutelle, se repère facilement au chardon de métal placé sur son toit. Le Chardon était un hameau qui fut peu à peu rattrapé par l'extension du bourg. L'histoire de cette maison est complexe à retracer faute d'archives. La tour d'escalier et les cheminées

indiquent toutefois une construction des XV^e et XVI^e siècles. Au XIX^e siècle, la maison est divisée en deux. L'un des propriétaires, un certain Mathurin Hiron, obtient en 1881 l'autorisation de reconstruire sa façade donnant sur la rue, d'où les trois travées de fenêtres à encadrements de briques à gauche. Au début du XX^e siècle, la maison appartient à un écrivain original, Donatien

Une cheminée à l'étage de la maison.



La maison du Grand Chardon côté cour.



Hiron (peut-être fils du précédent). Originaire de Torcé-en-Vallée et curé de Maigné-Laillé près d'Écommoy, Donatien Hiron se fait connaître par ses écrits imprégnés de revanchardisme anti-allemand. Il aurait d'ailleurs écrit sous le pseudonyme "Du Chardon".

On doit sans doute à ce personnage la tapisserie aux symboles de la Lorraine, chardons et croix à double traverse, dont il reste un vestige au rez-de-chaussée, ainsi que peut-être le chardon qui couronne la toiture. Dans ce contexte, il pourrait bien aussi être l'auteur des maladroitesses et énigmatiques armoiries des cheminées. Les seules qui sont identifiables pourraient se référer à la famille de Ronsard, mais aucun document d'archives ne fait état de possessions de cette famille à Pont-de-Gennes.

Des détails du papier peint et d'une cheminée de la maison du Grand Chardon.



La maison des Piliers photographiée avant sa démolition (collection particulière).

3 MAISON SEIGNEURIALE DES PILIERS

Cette demeure d'une architecture à arcades très rare voire unique en Sarthe, a malheureusement été démolie en 1983. La seigneurie des Piliers, dont elle était le siège, relevait du marquisat de Montfort-le-Rotrou. La maison fut probablement construite au cours du XV^e siècle. De plan en L, elle présentait plusieurs arcades qui s'ouvraient depuis le rez-de-chaussée sur l'extérieur. Dans l'angle de la cour intérieure se trouvait une tour d'escalier polygonale.

Le plus ancien document connu concernant l'édifice a été retrouvé dans les archives du diocèse : il s'agit de la copie d'un aveu rendu le 7 mars 1555 par un certain Marin de Marsé au seigneur de Montfort. À la fin du XVIII^e

siècle, la demeure est propriété des Mauduison, seigneurs d'Oursières dans le Perche. En 1789, François-Nicolas-Charles de Mauduison avoue à son tour "tenir noblement en plein fief, directe seigneurie, haute, moyenne et basse justice [...] la maison seigneuriale des Piliers, au bourg du Pont de Gennes, composée d'une arcade de quatre piliers entre deux desquels est une porte cochère, [...] une tour en mur à côté servant d'escalier". Un champ avec une "fuite à pigeons" est également signalé à proximité de la maison. Les Mauduison ayant émigré, leurs propriétés sont saisies comme biens nationaux. Le logis et ses dépendances sont alors dépecés en huit lots et vendus en 1794. Au XIX^e siècle, la maison échappe à l'alignement, malgré son fort empiètement sur la rue. Dans les

années 1970, elle menace ruine et attire l'attention du curé et érudit Frédéric Lemeunier qui fait état, dans la revue Province du Maine, du grand intérêt de l'édifice. Un dossier de protection au titre des Monuments Historiques et un projet de musée sur l'œuvre d'Honoré Broutelle, graveur sur bois et poète ayant habité Pont-de-Gennes, sont élaborés. Les ressources nécessaires n'ayant pas été trouvées, la commune doit se résoudre à la démolition.

4 SALLE SAINT-GILLES

Dans les années 1930, M^{me} Dubus-Lecordier, parisienne originaire de Pont-de-Gennes, nourrit le projet de fournir à la paroisse une salle pour diverses activités publiques à caractère religieux. M. Dubus-Lecordier fournit lui-même une ébauche de plans à l'architecte départemental de l'Orne, Félix Besnard-Bernadac, proche de la famille, qui dresse le projet définitif. Les travaux commencent dès la fin de l'année 1931. Le chantier est suivi de près par les Dubus-Lecordier qui font très régulièrement le voyage entre Paris et Pont-de-Gennes. La salle Saint-Gilles est ainsi achevée et mise en service à la fin de l'année 1932. Il semble qu'elle n'ait pas été utilisée très longtemps, peut-être trop petite et inadaptée aux besoins de la commune. Transformée pour divers usages, la façade-écran Art Déco, au 8 rue des Piliers, est considérablement altérée



La salle Saint-Gilles.



La maison du XVI^e siècle rue des Piliers.

5 MAISON DU XVI^e SIÈCLE

Située derrière le n°16 rue des Piliers, il s'agit sans nul doute de l'une des maisons les plus anciennes et mieux préservées de l'ancien bourg de Pont-de-Gennes. Elle peut vraisemblablement être datée de la 1^{ère} moitié du XVI^e siècle, de par la forme et l'ornementation des ouvertures, la façade en pignon et la forme de la charpente. La distribution originale de la maison, avec un important espace de stockage au rez-de-chaussée (cave voûtée), et le soin donné au traitement des ouvertures, peut laisser penser à la maison d'un marchand, ce qui semble tout à fait plausible notamment près du débouché du pont ancien. La porte du logis, à l'étage, devait être accessible par un escalier en bois disparu. D'après les matrices cadastrales, la maison fut convertie en dépendance en 1880, ce qui explique sa préservation.



Le plan de la façade de la salle Saint-Gilles par Félix-Besnard-Bernadac, 1931 (Archives départementales de l'Orne, 202 J 248 - photo Perche Sarthois).



Les ruines du moulin.



Le vieux pont sur l'Huisne, côté aval.

6 MOULIN À EAU

Probablement établi dès le Moyen Âge par les seigneurs de Montfort, les origines du moulin de Pont-de-Gennes ne sont toutefois pas connues avant le XV^e siècle. Dans un aveu de 1406 rendu par le seigneur de Montfort au comte du Maine, on trouve parmi ses possessions "mes deux moulins de Gênes, l'un à blé l'autre à draps, sis en la rivière de Yaigne" (ancien nom de l'Huisne). Le bâtiment sera reconstruit à plusieurs reprises et affecté à divers usages (moulin à draps, à chanvre, à blé). Au début du XIX^e siècle, Julien-Rémy Pesche signale déjà le moulin de Pont-de-Gennes comme l'un des plus importants du département. La minoterie actuelle est édifée en 1885. En 1910, elle dispose de deux roues hydrauliques lui permettant d'obtenir une puissance de 40 chevaux, quatre paires de cylindres et une paire de meules. Elle produit 8 000 quintaux de farine par an. Ravagé par un incendie en 1914, le bâtiment, dont il ne reste que les murs, est laissé à l'abandon.

La façade principale compte cinq travées régulières sur trois niveaux. Les baies, toutes identiques, présentent un arc en plein cintre en brique et des sommiers et agrafes saillants en pierre de taille calcaire. À l'intérieur, un bélier hydraulique toujours présent dans les ruines est utilisé encore aujourd'hui pour alimenter les pièces d'eau du château de Montfort, en vertu d'une autorisation préfectorale de 1863. Il a été fabriqué par les Hauts Fourneaux et Fonderies Victor Doré du Mans.

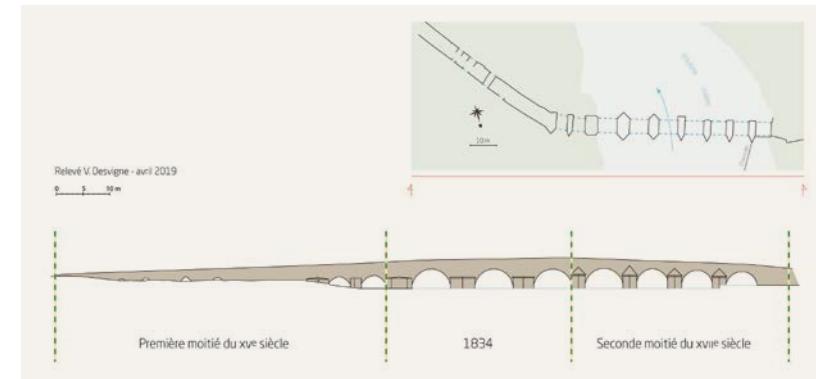
7 VIEUX PONT

Bien que couramment appelé "pont romain", il ne reste probablement rien, dans l'édifice actuel, qui puisse remonter à l'Antiquité ni rien qui atteste de la présence d'un pont en pierre à cette époque. La toponymie ne fait semblait-il apparaître un pont qu'au milieu du XIV^e siècle : l'ancienne *Geneda* prend alors le nom de "Pont de Gene". La partie est du pont (vers l'extérieur du bourg), aujourd'hui en grande partie dans les terres suite au rétrécissement

Le moulin avant son incendie, carte postale du début du XX^e siècle (collection particulière) ❶. Un détail des arches médiévales du pont ❷. Le pont, carte postale du début du XX^e siècle (collection particulière) ❸.



du cours de l'Huisne, présente des arches en arc brisé caractéristiques de la 1^{ère} moitié du XV^e siècle. On peut supposer que le pont précédent fut détruit lors des conflits de la guerre de Cent Ans qui ravagèrent Montfort. En 1652, le pont aurait été partiellement rompu pour arrêter la marche des troupes du duc de Beaufort, tentant de rejoindre Rohan-Chabot en Anjou lors de la Fronde. Les quatre premières arches du côté du bourg datent de toute évidence d'une reconstruction dans la 2^e moitié du XVII^e siècle. Enfin, les trois arches restantes au centre du pont, menaçant de s'effondrer, sont reconstruites en 1834. À partir des années 1840, le pont est régulièrement menacé d'élargissement voire de reconstruction totale. Avec l'aménagement de la voie ferrée Paris-Brest via Le Mans, en 1854, Pont-de-Gennes se voit doté d'une



Datation de la structure du vieux pont, face nord.

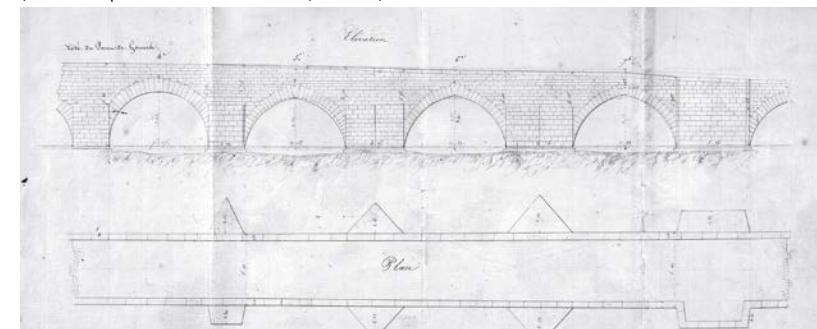
station en rive gauche de l'Huisne (aujourd'hui détruite). Le pont constitue une difficulté entre la gare et le bourg, si bien que sa transformation est demandée avec insistance par la municipalité. Toutefois, le projet s'avère trop complexe dans sa mise en œuvre. Finalement, la construction d'une nouvelle gare face à Montfort-le-Rotrou en 1878 concentre les efforts et les financements sur la réalisation

d'un autre pont à la Pécardière. Devenu de moindre intérêt, celui de Pont-de-Gennes est épargné. L'édifice est inscrit à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques le 26 mars 1927.

Bien qu'aujourd'hui à moitié hors d'eau, le pont compte environ 145 mètres et quatorze arches dont certaines presque enterrées. L'élévation très progressive du niveau de la chaussée indique que le pont possédait un profil en dos d'âne, aujourd'hui très atténué par la reconstruction de la partie centrale. Une observation attentive des arches et de la forme des éperons, chargés de briser le courant, permet de distinguer les trois grandes étapes de reconstruction de l'édifice.

La belle propriété au débouché du pont (26 rue de l'Église) fut au XIX^e siècle la demeure de la famille Boutroux, qui possédait le château de la Roche-Breslay, une tuilerie et des fours à chaux à Soultré.

Les plans du milieu du pont avant la reconstruction de trois arches en 1834 (Archives départementales de la Sarthe, 3 O 1273).





Le square Victor Hémerly.

8 SQUARE VICTOR HÉMERY

L'emplacement de ce parc est celui d'une demeure dite La Croix Verte, dont l'histoire reste assez mal connue. Le plan cadastral napoléonien de 1836 figure à cet emplacement un ensemble important de bâtiments autour d'un logis à tour d'escalier circulaire. À cette époque, la propriété appartient à Casimir Lefaucheux, originaire de Bonnétable, célèbre armurier parisien. La maison est reconstruite dans la 2^e moitié du XIX^e siècle et se voit dotée d'un parc. Laissés à l'abandon et menaçant ruine, les bâtiments sont démolis dans les années 1990. Le parc est conservé pour offrir au bourg de Montfort-le-Gesnois son unique square public, en bordure de l'Huisne. En 2012, celui-ci est baptisé Victor Hémerly, en référence au pilote du Grand prix de l'Automobile Club de France de 1906, qui avait par sa notoriété favorisé le choix du tracé du circuit sarthois (passant par Pont-de-Gennes).

9 GRANDE AUMÔNERIE

Établissement à l'origine destiné à l'accueil des malades, des démunis et des voyageurs, la Grande aumônerie de Pont-de-Gennes aurait été fondée, selon la tradition, au XIII^e siècle. La création de l'établissement peut être attribuée sans trop de doutes aux largesses des seigneurs de Montfort, qui en nommaient généralement les principaux administrateurs. La chapelle Sainte-Marie-Madeleine,

La Croix Verte (à gauche) et la chapelle de l'aumônerie (à droite), carte postale du début du XX^e siècle (collection particulière).



transformée en maison au milieu du XX^e siècle, pourrait être d'origine romane d'après son abside semi-circulaire.

Au milieu du XVII^e siècle, l'aumônerie de Pont-de-Gennes est semble-t-il bien mal en point puisqu'on n'y trouve ni pauvres ni malades, lesquels sont soignés à domicile. Rattachée temporairement à l'hôpital général du Mans, puis à l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem, au motif que l'hospitalité n'y est plus gardée, elle recouvre finalement son indépendance par un arrêt du conseil du roi de 1699. Les bâtiments se composent alors, selon les textes, d'un logis à vastes salles basses, chambres hautes et greniers, de la chapelle, d'une grange, d'étables et d'un four. Au début du XVIII^e siècle, le curé de Montfort, Julien Bigot, s'insurge contre la mauvaise gestion de l'établissement. Il s'ensuit, entre 1709 et 1715, de longues procédures contre le marquis de

L'ancienne chapelle de l'aumônerie transformée en maison.



Le chevet de l'église Saint-Gilles et ses trois absides (photo Perche Sarthois).



La façade principale de l'église.

Montfort, Louis de Bresseau, au terme desquelles le curé obtint que la gestion de l'aumônerie soit confiée à un bureau de direction indépendant et qu'un règlement soit établi. Dès lors, il est décidé de créer un nouvel hôpital rue des Dames. En effet, la Grande aumônerie est régulièrement inondée par les crues de l'Huisne et parfaitement insalubre, "plus propre à ruiner la santé des personnes saines qu'à guérir des malades". Une portion des vieux bâtiments, alors en ruine, est démolie pour fournir des matériaux pour les travaux. Le déménagement est réalisé en 1716, l'ancienne aumônerie devient l'une des nombreuses fermes du domaine de l'hôpital et la chapelle est utilisée comme grange. L'administration de l'hôpital s'en sépare, avec d'autres de ses biens, en 1868.

10 ÉGLISE SAINT-GILLES

La construction de l'édifice, de style roman, remonterait au XI^e siècle, ce dont témoignent notamment une partie des murs de la nef en petits moellons disposés en épis et les fenêtres en plein cintre, bien que remaniées. Quelques modifications du bâti sont à signaler à la fin du Moyen Âge et à l'Époque Moderne, comme la charpente et le lambris. En 1670, le curé René Moncelet déclare avoir fait "construire son clocher à l'église dudit Pont de Gennes au lieu où estoit son ancien pinnacle qui menaçait ruine et ne pouvoit supporter les cloches". Par ailleurs, un document de 1748 suggère qu'une des absides latérales daterait du milieu du XVIII^e siècle : l'évêque accorde alors aux habitants, pour agrandir l'église, l'autorisation de "faire d'un côté droit de

la sacristie [alors située dans l'abside centrale fermée par un grand retable] un enfoncement pareil à celui du côté gauche". On peut dès lors supposer que le chevet tripartite actuel s'est substitué à un chevet à une seule abside, plus conforme à l'architecture romane du Perche Sarthois.

À la Révolution, l'église n'est pas vendue mais dépouillée de son mobilier, les cloches sont fondues et l'édifice est utilisé comme atelier salpêtrique. En mars 1795, les femmes de la paroisse se réunissent, sortent de l'église les tonneaux et brisent les instruments de fabrication du salpêtre. À la même époque, un incendie se déclare dans l'église et le conseil municipal décide d'arrêter l'activité de l'atelier pour la sécurité des maisons du bourg. Le culte y est rétabli en 1801, mais il faut



L'intérieur de l'église.



Un vitrail représentant saint Pierre placé dans la sacristie.



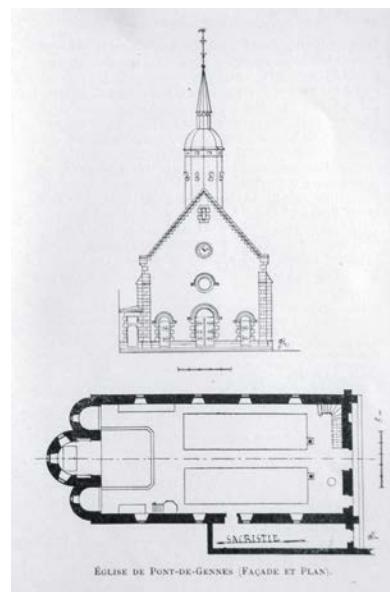
Le vitrail de l'oculus par Maurice Bordereau, 1957.

attendre 1818 et l'arrivée d'un jeune curé de vingt-quatre ans, François Van Wanghen, pour que soit lancée une véritable restauration de l'édifice qui se poursuivra tout au long du XIX^e siècle. Dans les années 1890, le curé Alphonse Robveille fait remanier les fenêtres et construire une sacristie afin de dégager l'abside principale. Puis, sous la direction de l'architecte Auguste Ricordeau, il fait entièrement remanier la façade occidentale dans un style néo-roman.

Brisés par l'explosion d'un train de munitions survenue le 6 juin 1944, les vitraux sont remplacés en 1957 par des créations de Maurice Bordereau. L'intérieur est entièrement restauré en 1965 par l'entreprise Grevet de Laval, sous l'égide du curé Frédéric Lemeunier : la sobriété est de mise pour tenter de retrouver un "caractère primitif", selon la vision de l'église romane dépouillée que l'on avait à l'époque. On doit à cette restauration la mise en évidence des pierres des

ébrasements des fenêtres et des chapelles et la suppression des peintures du lambris (il n'en reste qu'un vestige sous le clocher).

Le plan de l'église et le dessin de la façade publiés par l'abbé Alphonse Robveille en 1908.



11 PRIEURÉ SAINT-GILLES

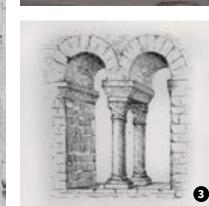
Le prieuré⁷ bénédictin de Pont-de-Gennes aurait été fondé vers 1092 par Agnès, veuve de Hugues de Gennes. En témoigne une charte de l'abbaye de Saint-Avit (près de Châteaudun) : à cette occasion, Pétronille et Hadrilde, ses filles, sont consacrées à Dieu et deviennent les premières prieures. L'existence de l'établissement est assurée par des donations, biens-fonds, revenus et droits divers, constituant le fief⁸ du prieuré administré par les prieures nommées par l'abbaye de Saint-Avit, et dont les suzerains sont les seigneurs de Montfort en leur qualité de fondateurs. Le prieuré dispose ainsi de plusieurs métairies, maisons, terres, vignes, dîmes, droits de pêche dans l'Huisne et la Braye, de faire paître des porcs et de prélever du bois dans les bois de Montfort et de Vibraye, etc. Il subsiste du prieuré primitif, élevé au XII^e siècle, le bâtiment attenant à l'église, qui semble correspondre à l'ancienne salle capitulaire, avec ses



La rue de l'Église prise depuis le carrefour de l'Écu, carte postale du début du XX^e siècle (collection particulière).



Le carrefour de l'Écu 1. Une vue aérienne du prieuré 2. Des baies romanes géminées de la salle capitulaire supposée du prieuré, dessin publié par Alphonse Robveille en 1908 3.



baies géminées⁹ romanes¹⁰ donnant sur la cour. On peut supposer que les bâtiments s'organisaient en carré autour d'un petit cloître en bois, mentionné dans un aveu¹¹ du XV^e siècle, et dont subsiste un corbeau¹² dans le mur nord de l'église. Une grande partie des constructions peut avoir disparu au cours de destructions (guerre de Cent Ans, guerres de Religion). Quant au logis à étage, avec sa haute toiture pentue, sa tour d'escalier et ses ouvertures chanfreinées, il est ajouté à la fin du XV^e siècle ou au début du XVI^e siècle. Au début du XVI^e siècle, la mise en place de la commende¹³ déstabilise fortement l'établissement, les prieures ne résidant plus nécessairement sur place. Entre 1546 et 1570, la prieure Antoinette de Chastellux, au prix d'accusations d'hérésie, tentera de rétablir

une certaine rigueur monastique au sein du prieuré alors en pleine déshérence. Un document retrouvé par Paul Cordonnier révèle qu'en 1688 les bâtiments du prieuré n'étaient guère propres à recevoir des religieuses. Au XVIII^e siècle, elles préférèrent résider dans des abbayes citadines, celle du Pré au Mans ou celle du Ronceray à Angers, laissant la gestion du domaine à un fermier général. Le dernier d'entre eux, Lemarié, aurait fait détruire la grange dîmière. C'est ainsi qu'à la Révolution, le prieuré est supprimé dans la plus grande indifférence, morcelé puis vendu. Malgré les transformations des XIX^e et XX^e siècles, doté d'un parc bucolique bordant l'Huisne, le prieuré conserve son exceptionnelle salle romane que l'on peut apercevoir depuis le portail.

12 CARREFOUR DE L'ÉCU

Carrefour central et historique de l'ancien bourg de Pont-de-Gennes, il était bordé d'auberges et d'hôtels dont l'Écu pourrait être une ancienne enseigne. Il pourrait toutefois plutôt faire référence aux armoiries des seigneurs de Montfort qui étaient placées sur un poteau planté à cet emplacement avant la Révolution. Les bâtiments à gauche (2 à 6 rue Honoré Broutelle) correspondent au site de l'hôtel du Grand Dauphin, précisément décrit dans des archives du XVIII^e siècle, divisé ensuite en logements. Ses écuries, en face (2 rue de l'Église), devaient être reconstruites en maison qui devint par la suite l'hôtel de la Pomme de Pin, dont on distingue encore sous l'enduit un faux colombage des années 1930. À droite du carrefour (1 rue des Dames), la maison reconstruite en 1850, servira de mairie à Pont-de-Gennes pendant une partie du XX^e siècle. Située plus loin entre la rue des Dames et la rue de La Ferté, la mairie actuelle de Montfort-le-Gesnois occupe depuis 1983 l'ancien presbytère, entièrement remanié.



Les bâtiments de l'hôpital depuis les bords de l'Huisne.

13 HÔPITAL PUIS COUVENT DU BON-SECOURS

Au début du XVIII^e siècle, l'administration de la Grande aumônerie de Pont-de-Gennes ayant décidé de quitter ses vieux bâtiments, il est choisi d'aménager un hôpital près du cimetière. Dès 1712, un contrat est signé pour l'achat du bâtiment principal, peu à peu restauré et complété. Le grand portail est édifié en 1718. Le principal chantier de 1720-1721 est la construction de la chapelle par Mathurin Cossonneau, maçon de Pont-de-Gennes, et Jean Poupard, charpentier à Savigné-l'Évêque. Le clocher, aujourd'hui disparu, devait s'inspirer de celui de la chapelle du cimetière de Champagné. Les pièces de la charpente proviennent d'un bâtiment plus ancien, peut-être de l'ancienne aumônerie ou bien d'une grange dont on a acheté les bois en 1719. En 1722, un contrat est passé avec Nicolas Cottenseau pour la fourniture du lambris de la voûte, des

portes et du retable. La bénédiction de la cloche est réalisée le 8 septembre 1722, puis celle de la chapelle le 22 novembre 1724. La porte sur cour, dont le vantail est d'origine, présente la date 1720. Côté rue, on notera de part et d'autre de la niche les vestiges d'un décor architecturé peint. L'établissement, parfois appelé hôpital Saint-Jean, n'est pas saisi à la Révolution car reconnu d'une grande utilité pour le soulagement des indi-

La chapelle de l'hôpital, côté cour.



La croix surmontant le portail.

gents. On compte alors quatorze lits pour les malades et les vieillards répartis dans trois dortoirs. On y trouve également une école de filles, laquelle aurait été fondée en 1778. Les bâtiments s'agrandissent au cours du XIX^e siècle, avec par exemple en 1828,

La charpente de la chapelle.



La chapelle et le portail de l'hôpital, côté rue.

l'acquisition d'une maison contiguë pour permettre l'aménagement d'un dortoir pour les malades contagieux et d'une salle de classe. L'hôpital est tenu par cinq sœurs de la congrégation de la Charité d'Évron (dont deux pour l'école), assistées par une infirmière et une cuisinière. Les médicaments sont pris chez le pharmacien de Montfort, et un médecin intervient selon les besoins.

Les bâtiments, abandonnés suite au déplacement de l'hôpital en 1879, sont divisés en cinq lots et vendus en 1883. La partie principale est achetée par M. Hippolyte Boutroux, riche notable propriétaire de la maison de maître au débouché du vieux pont. Les bâtiments sont remis en état et offerts en mai 1884 aux sœurs garde-malades de Notre-Dame du Bon Secours, congrégation dont la maison-mère se trouve à Paris. C'est sans doute à cette époque, ou peu après, que la partie centrale est surélevée d'un étage, lui donnant son aspect actuel. Les sœurs du Bon Secours y demeurent une bonne partie du XX^e siècle, avant que les bâtiments ne soient de nouveau divisés et revendus.

14 CIMETIÈRE SAINT-ANDRÉ

Un cimetière, dont on ignore tout, devait primitivement occuper le parvis de l'église Saint-Gilles. C'est à une date inconnue, mais très précoce, qu'un cimetière plus vaste est aménagé en périphérie du bourg, au carrefour de la route de La Ferté-Bernard et du chemin de Lombron. Les documents les plus anciens le citent à cet emplacement dès le début du XVII^e siècle, mais sans doute s'y trouvait-il avant. À cette époque, il inclut une chapelle sous le vocable de Saint-André. Elle servait de grange lorsqu'elle fut vendue en 1793 : l'adjudicataire était tenu d'attendre l'expiration du bail en cours, à la Toussaint 1794, pour la démolir. La croix de cimetière actuelle est quant à elle édiflée en 1868-1869, l'ancienne menaçant de tomber. Toutefois, on conserve la partie supérieure de l'ancienne croix avec son Christ sculpté, dont la facture accuse le XV^e siècle. En 1921, le conseil municipal conçoit un étonnant projet de monument aux

morts de la Première Guerre mondiale, consistant, par mesure d'économie, à englober la croix dans un obélisque. Dessiné par Paul Fonteix mais non réalisé, ce projet est sans doute recalé en préfecture pour inconvenance.

Au XVIII^e siècle déjà, si ce n'est plus tôt, la paroisse de Montfort-le-Rotrou s'était aménagée son propre cimetière accolé au cimetière de Pont-de-Gennes, car elle ne disposait pas des terrains libres nécessaires. La contiguïté des deux cimetières était l'objet de litiges. En 1749, dans les registres paroissiaux, on trouve la mention suivante : "Nous Gervais Gueretin, curé de Champagné soussigné, avons réconcilié le grand cimetière de Saint-André, commun entre les deux paroisses de Montfort et du Pont-de-Gennes, qui avait été profané par un labourage [...]. C'est par une entreprise du sieur Boussard, curé du Pont-de-Gennes qui, voulant priver Montfort du droit à ce cimetière, l'avait profané". Une grave accusation à l'encontre d'un curé qui souligne la

Le cimetière Saint-André.



La croix de cimetière.

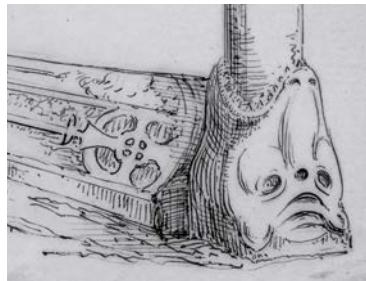




Le monument funéraire dit du croisé de Lauresse.

rivalité profonde des deux paroisses. Le cimetière de Montfort-le-Rotrou est finalement désaffecté en 1804 lorsque la commune se dote enfin d'un lieu d'inhumation sur son propre territoire. Le terrain qui lui était dévolu sera annexé au cimetière de Pont-de-Gennes suite à deux extensions successives en 1934 et en 1976.

Au fond du cimetière se trouve un tombeau remarquable daté du XII^e siècle et attribué au croisé Guillaume de Bresteau, seigneur de Lauresse. Classé Monument Historique par arrêté du 22 novembre 1909, il avait été signalé par l'érudit Samuel Menjot-d'Elbenne, dès 1884, alors qu'il était menacé de destruction. La grande tête de monstre couverte d'écaillés et toutes dents dehors qui engoule une colonne en est la principale curiosité.



Un détail du monument dessiné par Samuel Menjot-d'Elbenne, vers 1909 (Archives départementales de la Sarthe, 2 O 242/9).



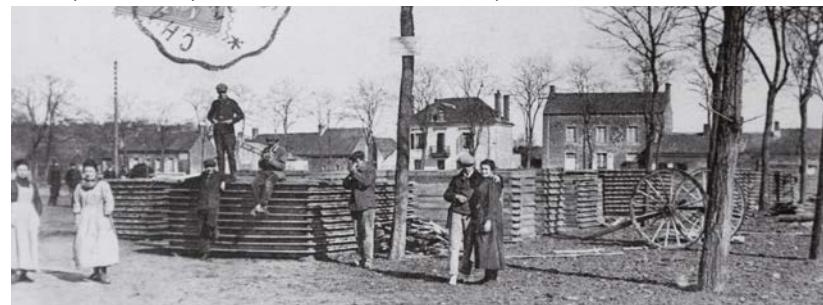
Le champ de foire.

15 CHAMP DE FOIRE

L'aménagement du champ de foire est à imputer aux seigneurs de Montfort qui devaient en retirer d'importants bénéfices. C'est peut-être à la saturation des très courues foires de Montfort que l'on doit la création de celles de Pont-de-Gennes, sans doute au XV^e ou au XVI^e siècle. Le bourg est alors doté de deux foires annuelles, celle de Saint-André (le 30 novembre) et celle de Sainte-Luce (le 13 décembre), dont on sait peu de choses. À la Révolution, les habitants s'approprient le champ

de foire, considéré comme un espace public, qui est alors nivelé et planté de peupliers pour devenir une promenade ombragée. En 1818, après quatre années de tractations, M. de Nicolaÿ obtient du conseil de préfecture la restitution de cet espace qu'il nomme "son pâtis". L'année suivante, la commune fait casser cette décision par le conseil d'État, arguant que depuis un temps immémorial, les habitants "ont pris du sable et du gravier sur la place publique appelée le champ de foire, qu'ils y ont déposé leurs farines, battu leurs grains,

Le champ de foire, carte postale du début du XX^e siècle (collection particulière).



L'entrée du parc du château et les pavillons.

fait sécher leurs chanvres". Le champ de foire demeure ainsi communal et en 1835, on procède au bornage de ses limites avec les propriétés de M. de Nicolaÿ qui fait alors aménager l'avenue de son château.

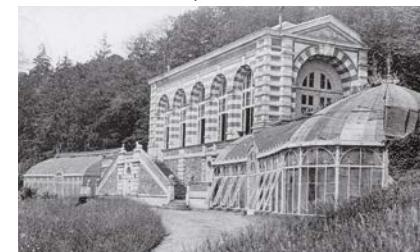
Le poids des foires de Pont-de-Gennes augmente tout au long du XIX^e siècle et la commune obtient en 1845 leur allongement à deux journées consécutives, puis la création en 1868 d'une troisième foire : la foire dite de Saint-Gilles (le jeudi puis le lundi après le premier dimanche de septembre), remplacée dès 1906 par celle de Saint-Rémi (le 1^{er} jeudi d'octobre). Le déclin s'amorce à la fin du XIX^e siècle : un marché aux porcs hebdomadaire créé en 1881 s'avère être un échec. Le projet de création d'une quatrième foire, dite de Saint-Marc (le troisième jeudi de mai), ne sera pas réalisé. Après la Seconde Guerre mondiale, le champ de foire désormais désaffecté sert de stade. On y construit des vestiaires et tribunes en 1977, démolis en 1999. Le monument aux morts est quant à lui reconstruit en 1981.

16 PARC DU CHÂTEAU

Dans les années 1830, un parc à l'anglaise est aménagé par le paysagiste neversois Paul de Lavenne de Choulot autour du château de Montfort nouvellement reconstruit. Près de 20 000 arbres sont plantés et un parterre fleuri en demi-lune est réalisé au pied du château. Une ferme-modèle dite ferme des Vallées est construite et achevée vers 1836. Celle-ci s'avère moins ambitieuse qu'un premier projet inspiré du hameau de Marie-Antoinette à Versailles proposé par Lecoq, architecte officiel de Charles X. Une entrée

monumentale est réalisée du côté de Pont-de-Gennes, précédée d'une allée d'arbres. Elle comprend une grande grille en ferronnerie et deux pavillons symétriques au décor antiquisant à colonnes et corniches. En 1866, Christian de Nicolaÿ confie l'embellissement du parc du château au paysagiste francilien Louis-Sulpice Varé. Ce dernier, collaborateur d'Alphand créateur du bois de Boulogne, fait notamment aménager de grands bassins et des cascades. L'orangerie, aux arcades de brique et de calcaire, serait l'œuvre de l'architecte calaisien Eugène Landron.

L'orangerie et les serres du château, carte postale du début du XX^e siècle (Archives départementales de la Sarthe, 2 Fi).

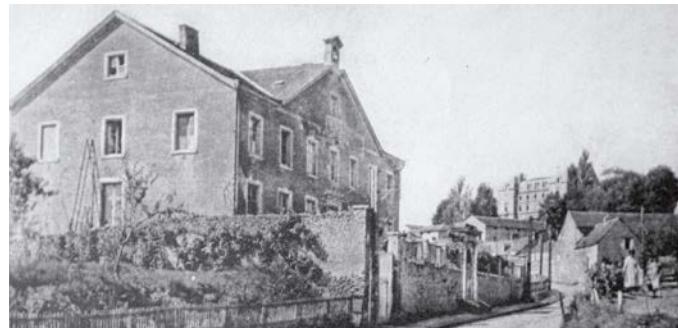


La ferme dite des Vallées, carte postale du début du XX^e siècle (collection particulière).





L'école privée, bâtiment des classes et ancien logement ❶ ❷.



L'ancienne école des garçons, carte postale du milieu du XX^e siècle (collection particulière).

ANCIEN BOURG DE MONTFORT-LE-ROTROU

❶ 17 ÉCOLE PRIVÉE SAINTE-ADÉLAÏDE

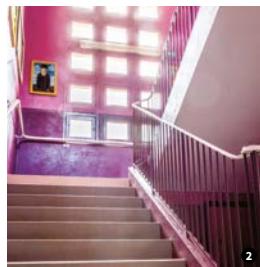
Cette école est fondée et construite par le marquis Roger de Nicolaÿ et sa mère en 1892. L'établissement est placé sous le vocable Sainte-Adélaïde suivant le prénom de la fondatrice. L'école est confiée jusqu'en 1902 à la direction des sœurs de la Charité d'Évron et compte à l'origine deux classes de filles. Devenue mixte en 1969, elle dut s'agrandir pour accueillir des élèves toujours plus nombreux : de nouvelles classes furent construites dans la cour en 1985, 1988 et 1993 : l'ensemble compte aujourd'hui sept classes. Disposé en retour du logement de fonction, le bâtiment primitif des classes, couvert d'un toit à longs pans et à croupes, est une structure métallique hourdée de briques rappelant l'architecture industrielle. La partie basse côté cour est ornée d'une frise de losanges en briques jaunes.

❶ 18 GROUPE SCOLAIRE

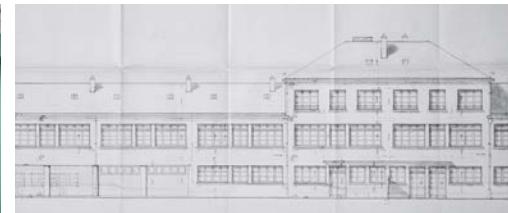
Le groupe scolaire de Montfort-le-Rotrou occupe en partie l'emplacement d'une école de garçons avec pensionnat, parfois appelée "collège", édifiée en 1845-1846 par M. et M^{me} de Nicolaÿ. À la fin des années 1930, le bâtiment menace ruine et, en 1947, l'école est provisoirement transférée en centre-bourg. À partir des années 1950, les communes de Pont-de-Gennes et Montfort-le-Rotrou décident

de réunir toutes leurs écoles publiques au sein d'un seul groupe scolaire inter-communal. Le programme, établi par l'inspecteur de l'enseignement primaire de la Sarthe, préconise quatre classes de garçons, quatre classes de filles et deux classes enfantines, logements de fonction, cours, préaux, sanitaires, cuisine, cantines, terrain de sport. Les plans et devis sont réalisés par l'architecte Raymond Baroin entre 1954 et 1956.

Le groupe scolaire ❶. Un des escaliers du groupe scolaire ❷.



Un couloir desservant les classes du groupe scolaire.



Le plan de l'élévation du groupe scolaire par Raymond Baroin (Archives municipales de Montfort-le-Gesnois, 4 M 6).



Le haras, carte postale du début du XX^e siècle (Archives départementales de la Sarthe, 2 Fi).

Situé à la jonction des deux anciens bourgs, le groupe scolaire comprend deux bâtiments entièrement fonctionnels, spacieux et largement éclairés, dépourvus de toute ornementation : l'un symétrique, abritant l'école primaire, l'autre en L, correspondant à la maternelle. On retiendra de l'école primaire son organisation parfaitement rationnelle, avec préaux, cantines et commodités au niveau du soubassement, les deux séries de quatre classes en enfilade desservies par de grands couloirs et deux escaliers rampe-sur-rampe, les logements des enseignants à l'étage.

❶ 19 HARAS

Ce haras, dont l'aménagement a commencé en 1864, se trouve en réalité sur le territoire de l'ancienne commune de Pont-de-Gennes. Il est principalement l'œuvre du marquis Roger de Nicolaÿ, passionné de chevaux. Les travaux de construction et de modifications s'étalent sur plusieurs décennies au cours desquelles les premières écuries en bois ou pan-de-bois hourdées de briques furent partiellement remplacées par des bâtiments en pierre. Les décors du logement ont fait l'objet d'un soin tout particulier, avec notamment la sculpture de deux têtes de chevaux ainsi que le lévrier des armoiries de la famille de Nicolaÿ surmonté d'une couronne.

Au début du XX^e siècle, le haras compte 50 box répartis en six grandes écuries. À cette époque, il accueille un cheval fameux, Rabelais, vedette des champs de course et l'un des principaux étalons de son époque. Louis Froger écrit en 1913 que les étalons du haras de M. de Nicolaÿ "ont contribué à améliorer la production de la race chevaline dans toute la région". Le journal Le Jockey du 23 juin 1923 fera l'éloge funèbre de Roger de Nicolaÿ : "Les courses avaient été la passion de sa vie, il y a plus de cinquante ans que sa casaque avait connu le succès, et parler du haras de Montfort, c'est refaire l'histoire du Turf depuis un demi-siècle".

Le logement et des écuries du haras.



Le lévrier des Nicolaÿ sculpté sur le pignon du logement du haras.





La villa "Lolla".



L'escalier des 110 marches.

20 VILLA "LOLLA"

C'est l'exemple le plus abouti de l'architecture de villégiature du début du XX^e siècle à Montfort-le-Gesnois. La maison fut construite en plusieurs étapes, d'abord de simple plan en L comme sa voisine puis agrandie et flanquée d'une tour lui donnant une allure de castel. Le goût du pittoresque se manifeste dans l'imbrication des volumes, le riche décor d'architecture et notamment les carreaux de céramique vernissée ornés de fleurs au sommet de la tour. La maison ouvre la rue de la Gare et le pont aménagés après 1878 en direction de la Pécardière, reliant directement Montfort à la voie ferrée, en lieu et place d'un vieux chemin et d'un gué.

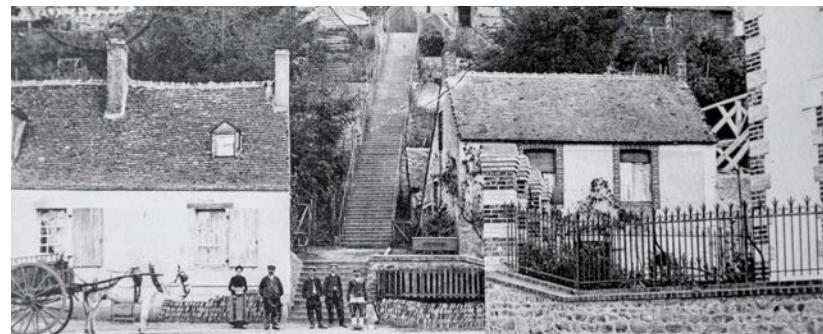
21 ESCALIER DES 110 MARCHES

Au début du XIX^e siècle, il existait plusieurs venelles et passages privés reliant le haut Montfort et la rue Basse. Mais ce n'est qu'à partir de la construction de la gare ferroviaire à la Pécardière en 1878 et du nouveau pont sur l'Huisne qu'une liaison publique

directe semble indispensable. Au début des années 1880, on étudie plusieurs projets d'aménagement d'une rampe carrossable, mais aucun ne sera réalisé, la pente étant trop raide et les travaux trop dispendieux, supposant terrassements, murs de soutènements, aqueduc...

Finalement, l'administration opte pour la construction d'un escalier monumental permettant, à pied, de rejoindre plus rapidement la gare de la Pécardière. Le projet est signé de l'agent-voyer cantonal Victor Échevet et daté du 2 avril 1888. Après l'acquisition des terrains nécessaires et la démolition de quelques bâtiments, les travaux sont vraisemblablement réalisés en 1890. Une bascule publique, dont il reste quelques vestiges, est installée au pied de l'escalier en 1891. Les cent-dix marches qui composent

L'escalier des 110 marches, carte postale du début du XX^e siècle (collection particulière).



La maison à tour d'escalier accolée à la salle Saint-Jean ❶. La porte principale de la salle Saint-Jean ❷. La voûte en béton et verre ❸.



l'escalier sont en granite d'Alençon et entrecoupées de six paliers. Des mains courantes métalliques sont disposées de chaque côté des volées de marches. L'éclairage est assuré par des réverbères signés par la fonderie Gillet à Castres.

22 SALLE SAINT-JEAN

La salle Saint-Jean est édiflée en 1934 sur l'initiative privée de Jean de Nicolaï, sur un jardin lui appartenant. Elle sera vendue à la commune en 1986 puis agrandie. Curieusement imbriqué dans les maisons de la Grande rue, en retrait de la voirie et sans aucun dégagement pour le mettre en valeur, le bâtiment est parementé d'un décor de

pierres plates de couleurs variées et de chaînages d'angles harpés en briques. Un bandeau et une corniche en béton, surmontée d'un garde-corps complètent l'ornementation. L'originalité de l'édifice tient surtout à sa voûte surbaissée en béton ajourée de pavés de verre qui donnaient un éclairage zénithal, aujourd'hui masqué par un faux-plafond.

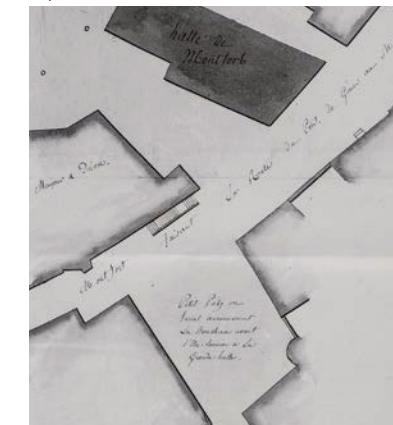
Les coulisses de la salle occupent une portion d'une ancienne maison du XVI^e siècle à tour d'escalier. On remarquera, au sommet de cette tour, un rare vestige de bardeaux de bois, matériau couramment utilisé pour la couverture jusqu'au XIX^e siècle. L'étage de la façade arrière était probablement en pan-de-

bois. Cette maison a abrité l'un des très nombreux hôtels et auberges de Montfort-le-Rotrou, l'hôtel de France, encore visible sur plusieurs cartes postales du début du XX^e siècle.

23 PLACE JACQUES MOREAU

Il s'agit de l'ancienne place dite du marché aux fruits de Montfort, encore signalée comme telle sur le cadastre napoléonien de 1836. On sait également qu'une halle y prenait place et lui a probablement conféré sa forme rectangulaire, avant d'être démolie au XVIII^e siècle pour la construction d'une autre plus vaste sur la place Notre-Dame. Sous cette "halle à la viande" se tenait la "boucherie" à l'occasion des importants marchés de Montfort.

La place Jacques Moreau "anciennement la boucherie" sur un plan dressé en 1809 (Archives départementales de la Sarthe, 3 O 1171).



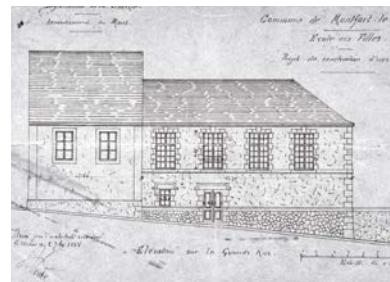


La place Jacques Moreau et l'ancienne maison de l'Étoile puis école de filles.

Bien que remanié aux XIX^e et XX^e siècles, l'environnement de la place conserve quelques éléments anciens, notamment un mur en pan-de-bois proche de la tour (récente). Parmi les bâtiments qui l'entourent, le plus important est la maison dite de l'Étoile (actuellement centre social), léguée à la commune en 1849 par un certain René-Louis Letourneur "en exprimant le désir qu'elle servit d'école pour l'institutrice, de justice de paix et de mairie pour la ville", institutions jusqu'alors disséminées dans des locaux loués à des particuliers. Rapidement, les bâtiments s'avèrent bien trop exigus pour ces fonctions. Une aile longeant la rue Thoury est donc construite en

1890 sur les plans proposés par l'architecte Pascal Vérité, abritant un préau surmonté de deux salles de classes. Les bâtiments conserveront leur affectation jusqu'à la fin des années 1950.

Le plan de l'aile pour agrandir l'école de filles par Pascal Vérité, 1888 (Archives municipales de Montfort-le-Gesnois, 4 M 2).



24 PORTE DE VILLE

Plusieurs documents d'archives et la carte de Cassini du XVIII^e siècle présentent Montfort comme un bourg clos. L'existence d'une véritable enceinte reste néanmoins très hypothétique. Le plan napoléonien de 1836 ne donne d'ailleurs aucune indication dans ce sens. Il est cependant admis de penser que les façades arrière des maisons au sud de la Grande rue, serrées les unes contre les autres à l'aplomb d'une pente escarpée, aient pu former un simulacre de rempart. En revanche, il semble très probable que la clôture de Montfort se soit résumée à deux portes de ville aux deux extrémités de la Grande rue. Le document le plus ancien y faisant allusion est l'aveu rendu en 1406 par le seigneur de Montfort : il y est cité "un viel portal de pierre qui fait l'entrée de madite ville du cousté de vers le Pont de Genes" et que l'on peut situer actuellement vers les communs du château. En revanche, il n'est pas fait allusion à une porte à l'ouest du bourg, bien qu'on imagine mal celui-ci fermé d'un côté et ouvert de l'autre. Un rapport rédigé en 1810 par la municipalité indique que la perception des redevances sur les marchandises sous l'Ancien Régime "se faisait aux portes de la ville, car la ville étoit close à l'instar des anciennes villes de guerre ; les dernières tours et tourelles n'ont été démolies que depuis la Révolution". À l'appui de ces éléments,



Le vestige de la porte de ville ❶. Un détail d'une ouverture dans la maçonnerie ❷. La place Notre-Dame ❸.

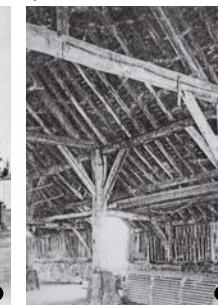
on peut imaginer deux portes de ville sans doute flanquées de tours. Plusieurs documents indiquent qu'une nouvelle fortification de fortune fut remise en place à la hâte dans les années 1790. Il s'agissait de protéger Montfort et notamment son important marché, face à la montée des troubles civils et à la progression de l'armée vendéenne. En septembre 1803, le préfet autorisait le maire "à faire vendre, par enchères publiques, une partie des matériaux des fortifications élevées autour de votre chef-lieu lors des troubles civils, et à employer le reste, ainsi que le produit de la vente cy-dessus à la construction du lavoir public". Le vestige de porte visible au 4 rue Thoury appartient vraisemblablement au dispositif élevé à cette époque, sans doute à l'emplacement de la porte médiévale.

25 PLACE NOTRE-DAME

La place Notre-Dame est depuis toujours le centre névralgique du bourg de Montfort-le-Rotrou, où se tiennent l'église et le "marché au bestial". L'établissement de foires et marchés par les seigneurs de Montfort paraît antérieur aux années 1200 : à cette époque, Rotrou III aurait tenté d'étouffer les foires et marchés concurrents des moines de Tuffé, affaire qui se serait soldée par un procès en sa défaveur en 1207. Au XVIII^e siècle, le marquis de Murat, seigneur de Montfort, fait édifier sur la place la "grande halle",

qui nous est connue par plusieurs photographies et cartes postales anciennes. En 1788, il déclare ainsi "mes halles neuves dudit Montfort que j'ai fait réédifier depuis peu". Après la Révolution, la propriété de la halle et de la place est l'objet d'un litige entre le gendre de M. de Murat, Raymond de Nicolaj, et la municipalité. En effet, cette dernière avait profité des événements pour se les approprier et faire de la place une promenade publique pour l'agrément des habitants. En 1811, M. de Nicolaj obtient de la préfecture que la place du marché et

L'ancienne halle, carte postale du début du XX^e siècle (collection particulière) ❶. Une photographie de l'intérieur de la halle, milieu du XX^e siècle (collection particulière) ❷.





la halle, dont il s'estime propriétaire, lui soient restituées. Finalement, par plusieurs transactions entre 1821 et 1823, il consent à abandonner la place puis la halle à la commune. Dès 1824, des réparations sont réalisées à la halle et on y aménage, sous un bas-côté, une petite maison d'arrêt. Lors de l'établissement du chemin de grande communication de Ballon à Bouloire, la population de Montfort, encore très attachée à sa halle, craint sa démolition, ce qui pourrait défavoriser le marché, "l'un des plus considérables du département, et qui de plus occasionnerait la ruine entière de la commune".

Mais rapidement, la halle est davantage perçue comme une entrave à la circulation et une "monstruosité" devant la nouvelle église achevée en 1858. Le plan d'alignement de la Grande rue, en 1857, prévoit sa démolition pure et simple. Il faut attendre 1906-1907 pour que la municipalité fasse remanier le pignon sud pour faciliter la circulation. En 1937, l'écrivain Paul Cordonnier publie dans le journal La Sarthe un article sur l'édifice, insistant sur sa nécessaire préservation. Malgré cette recommandation, la commune procède à sa destruction en février 1946.



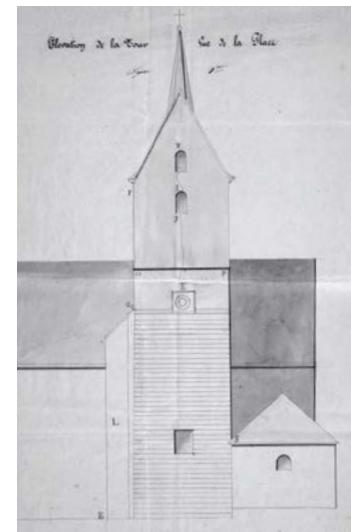
La place, l'ancienne église et le presbytère sur le cadastre de 1836 (Archives départementales de la Sarthe, 3 P 208) ❶. La façade arrière du presbytère et la tour d'escalier ❷. Un détail de la charpente du presbytère ❸. Les façades principales du presbytère ❹.

26 PRESBYTÈRE

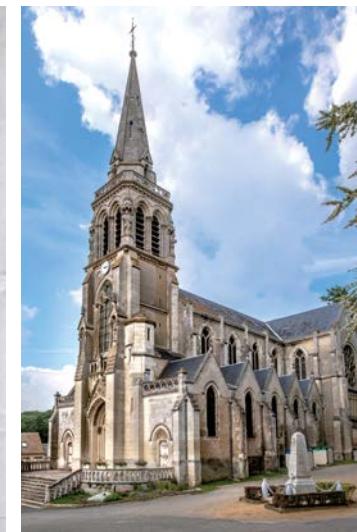
Le presbytère se trouvait dans le prolongement ouest de l'ancienne église, détruite en 1856, et dont il reste le mur mitoyen que trahit son épaisseur. La maison actuelle date, en partie, du XV^e ou du XVI^e siècle. Toutefois, l'essentiel de l'aspect actuel du bâtiment remonte aux XVIII^e et XIX^e siècles. À la Révolution, le presbytère devient bien national mais est conservé par la commune pour abriter, de manière éphémère, la mairie et la justice de paix. Les "superbes" jardins, "celui haut et bas et verger latéral planté d'arbres" sont loués à un particulier en 1801, chargé de les entretenir et de s'assurer qu'ils soient toujours sous clé. Suite au Concordat, la commune

est tenue de loger de nouveau le curé au presbytère. Le juge de paix est alors contraint de le quitter.

Le logis, orienté au sud-ouest, présente un plan en L et inclut une tour d'escalier carrée à l'arrière, couverte en bâtière. L'aile principale offre du côté de la place une façade à quatre travées. La toiture, à longs pans et à croupes, est couverte d'ardoise et surmontée d'épis de faîtage en forme de croix. L'escalier en vis et son noyau central cylindrique sont en pierre au rez-de-chaussée, en bois à partir du premier étage. Les communs, placés à l'arrière du logis, sont curieusement chevauchés par la sacristie de l'église.



Un plan du clocher de l'ancienne église Sainte-Croix levé en 1835 (Archives départementales de la Sarthe, 4 V 4).



L'église Notre-Dame.



Les piliers de la nef.



Le transept.

27 ÉGLISE NOTRE-DAME

Dans les années 1850, l'état de délabrement de l'ancienne église Sainte-Croix, et notamment la pesante menace que le clocher s'effondre, alarment M. Carlet, curé de Montfort-le-Rotrou. Celui-ci fait part à Aymard-

Marie-Christian de Nicolaÿ de son inquiétude et lui demande de financer la reconstruction de la tour. Le marquis l'informe alors de son projet de reconstruire intégralement l'église, jugée disgracieuse et comparée à une grange. En janvier 1856, M. et M^{me} de

Le tympan sculpté d'une représentation de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception.

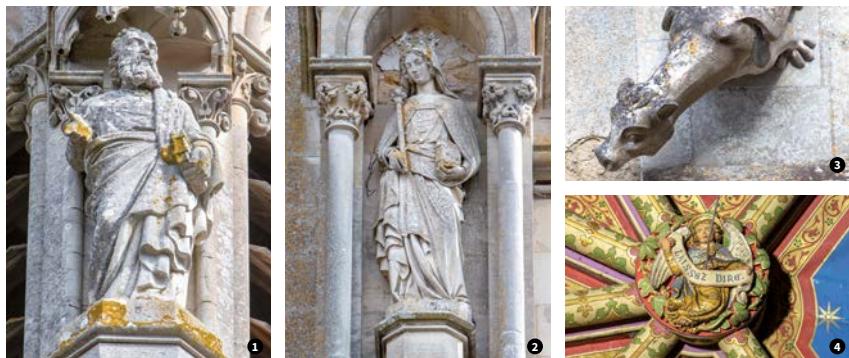


La rose du pignon est.



Nicolaÿ font part de leur offre au conseil municipal. Plusieurs conditions sont posées, à savoir qu'une chapelle et une crypte seront réservées à la famille de Nicolaÿ et qu'un terrain sera cédé pour aménager un couloir de communication entre l'église et le château. Afin de construire une église plus grande, mais aussi pour que la chapelle de Nicolaÿ soit facilement accessible depuis le château, l'église prend une nouvelle orientation, à la perpendiculaire de l'ancien édifice.

Les plans de la nouvelle église sont réalisés par l'architecte Alfred Tessier. Les travaux, menés à bien de 1856 à 1858, sont dirigés pour le compte de M. de Nicolaÿ par son régisseur, Pascal Vérité, expert-géomètre et père de deux générations d'architectes du même nom. La maçonnerie est confiée à Joseph Corbin de Montfort-le-Rotrou ainsi qu'à Dogué et Rocheteau de Pont-de-Gennes, la charpente en fer est confectionnée par M. Marchand,



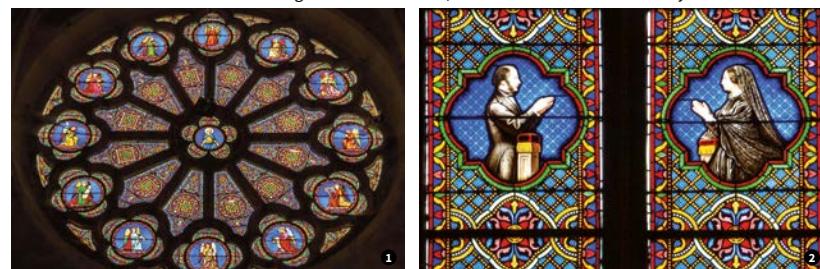
Une statue d'un évangéliste, au sommet du clocher ❶. La statue de sainte Adélaïde, au-dessus du portail ❷. Un détail d'une gargouille ❸. Une clé de voûte à la devise des Nicolaj , "Laissez dire" ❹.

serrurier au Mans, la sculpture est réalisée par MM. Cottereau, Cosnard et Damien, les vitraux sont signés de l'atelier Lobin de Tours, les peintures murales des chapelles sont l'œuvre de M. Renouard, de Paris, formé sous la direction de Viollet-Le-Duc à la Sainte-Chapelle. L'église est consacrée à l'occasion d'une grande cérémonie, le 28 septembre 1858. L'édifice porte le vocable de l'Immaculée Conception, dont le dogme, figuré sur le tympan du portail central, a été proclamé le 8 décembre 1854.

L'église présente un plan en croix latine, avec une nef à cinq travées et à deux bas-côtés, un transept saillant s'ouvrant sur deux chapelles, et un chœur prolongé d'une abside à cinq pans. Le décor, inspiré du style gothique rayonnant, présente une grande homogénéité, caractérisée par la répétition des ouvertures en arc brisé ou polylobées, des colonnettes à chapiteaux à motifs végétaux et

une sculpture abondante. La façade méridionale est dominée par le clocher qui s'élève au-dessus du portail central. Il est orné des statues de saint Aymard et sainte Adélaïde, patrons des donateurs, de la Vierge à l'Enfant ainsi que des quatre Évangélistes. Les murs latéraux des bas-côtés, rythmés de contreforts surmontés de gargouilles, sont formés chacun d'une enfilade de cinq pignons. Ceux des deux bras du transept présentent un niveau d'arcatures surmonté d'une grande rose.

Les vitraux de l'une des deux roses ❶. Un détail des vitraux de la baie axiale figurant les donateurs, Christian et Adélaïde de Nicolaj ❷.



Les voûtes du chœur.

À l'intérieur, le décor sculpté, fait de motifs végétaux, se concentre sur les chapiteaux des piliers, les culs-de-lampe et les clés de voûte. Les vitraux sont d'une grande richesse et représentent de saints personnages,



Un vitrail de la nef représentant saint Pascal ❶. Le décor de l'abside et de l'autel ❷. La peinture murale de la Vierge adorant l'Hostie, d'après Ingres ❸. La chapelle de Nicolaj ❹.

patrons des membres de la famille de Nicolaj ou de leurs proches : par exemple, saint Pascal Baylon a été représenté en hommage à Pascal Vérité. Le vitrail central de l'abside figure M. et M^{me} de Nicolaj en prière, avec leurs armoiries respectives et la devise familiale "Laissez dire". Les deux roses représentent le Christ entouré des douze rois de Juda et la Vierge entourée de douze anges. À l'inverse de la nef dépouillée, les murs et les voûtes du chœur, de l'abside et des chapelles ont été intégralement peints. Les motifs géométriques, végétaux, de faux appareil ou de monogrammes encadrent d'autres figures de saints. Les cinq pans de l'abside

présentent un registre peint, sur fond doré, de scènes liées à la vie de la Vierge, à l'exception de la première qui figure Adam et Eve sous l'arbre de la connaissance. Suivent la Nativité, le Portement de croix, la Pentecôte, l'Annonciation et l'Assomption, scènes placées dans le désordre. Au centre, la Vierge apparaissant derrière un autel avec le calice et l'hostie, devant lesquels se prosternent un esclave et un roi, s'inspire directement du célèbre tableau d'Ingres "La Vierge adorant l'Hostie". Le mobilier de l'église présente également un grand intérêt de par sa richesse et son unité : autels, chandeliers, stalles, prie-Dieu assortis aux

décoraux. La chaire en pierre présente un abondant décor sculpté. On notera également, dans le bras ouest du transept, un tableau représentant la translation des reliques de sainte Théodora, offertes par le pape en 1862, devant l'église de Montfort, qui se trouvait au château jusqu'en 1958, nous présente une vue imaginaire du bourg, hormis l'église, fidèlement reproduite. L'édifice est inscrit en totalité Monument Historique par arrêté du 8 octobre 2007, principalement en raison de son décor intérieur sculpté et peint et de ses vitraux.



La Grande rue ❶. Une cave voûtée sous une maison de la Grande rue ❷. La maison en pan-de-bois ❸. L'escalier en vis de la maison en pan-de-bois ❹.

28 GRANDE RUE

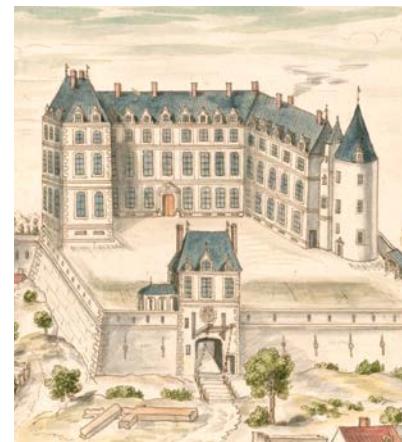
Seule véritable rue du bourg de Montfort-le-Rotrou, la Grande rue est bordée de maisons serrées les unes contre les autres, dont beaucoup remontent au XV^e ou au XVI^e siècle. Occupé par les Anglais, incendié à plusieurs reprises, le bourg fut vraisemblablement en grande partie reconstruit à cette époque. Une largeur suffisante dut être établie pour permettre l'installation des négociants pendant les grandes foires et marchés, ce qui a permis de limiter les mesures d'alignement des façades au XIX^e siècle. Ces maisons anciennes se repèrent aisément, non à leurs façades qui ont été transformées au cours des siècles, mais à leurs hautes toitures très pentues. Ces maisons étaient celles de commerçants et d'artisans plutôt aisés, Montfort-le-Rotrou étant alors un bourg à vocation marchande.

29 MAISON À PAN-DE-BOIS

Cette maison, aux 30-32 Grande rue, remonte vraisemblablement à la fin du XV^e siècle ou début du XVI^e siècle : l'utilisation du pan-de-bois pour la façade et les cloisons, la charpente, la cheminée en pierre de l'étage et l'escalier en vis au noyau particulièrement soigné confirment cette datation. Au début du XIX^e siècle, la maison appartenait à un chapelier, d'après l'état de section du cadastre. Elle aurait ensuite abrité l'atelier d'un maréchal-ferrant, puis une mercerie au début du XX^e siècle. On doit à cette dernière l'aménagement de la devanture de boutique en 1902. Devenue propriété communale à la fin du XX^e siècle, elle abrite des expositions d'artistes. Le propriétaire actuel perpétue cette activité sous l'enseigne "l'Atelier couleurs de fées".

30 CHÂTEAU

Le château de Montfort-le-Rotrou a connu plusieurs visages successifs au cours de son histoire mouvementée : motte castrale, forteresse médiévale, manoir gothique, château brique et pierre de style Louis XIII. On doit au comte Aymard-Tanneguy-Raymond de Nicolaï, au début du XIX^e siècle, la réédification entière du château, alors sans doute en assez mauvais état. Tous les bâtiments sont rasés à partir de 1820 et remplacés, entre 1822 et 1834, par une grande villa à l'italienne de style palladien. Achille Leclère, architecte parisien, en dessine les plans. Son biographe, Adolphe Lance, écrit en 1854 que le château de Montfort, "édifié tout en pierre et avec le plus grand soin, est une des meilleures productions de Leclère". Le bâtiment, presque cubique, est alors pourvu d'un toit de faible pente masqué par une forte corniche et une balustrade.



Le château de Montfort-le-Rotrou dessiné en 1695, collection Roger de Gaignières (Bibliothèque Nationale de France).



Le château depuis la cour des communs.



Le château palladien des années 1830, d'après le baron de Wismes (collection particulière).

En 1871-1872, Christian de Nicolaï fait agrandir le château par l'architecte Eugène Landron, lui donnant son aspect actuel : des pavillons d'angles et deux avant-corps sont créés, un étage supplémentaire est construit, de hautes toitures en ardoise remplacent le toit-terrasse, de nouveaux décors d'encadrement sont ajoutés aux ouvertures (garde-corps à balustres, frontons). La villa palladienne est ainsi entièrement chemisée dans un imposant

château de style Second Empire. Dominant le bourg de sa silhouette blanche et noire, imposante et compacte, le château est assis sur un promontoire, probablement vestige de l'ancienne motte castrale, enserrée dans des murs de soutènement. De plan presque carré, il s'organise autour d'une rotonde surmontée d'une colonnade, d'une voûte à caissons et d'une coupole en verre donnant un éclairage zénithal, selon le plan voulu en 1820.

31 PUIITS DU BUREAU

Dénommé dans les documents d'archives "puits du Bureau", ce puits commun se trouve sur l'ancienne petite place du marché aux chanvres, largement grignotée dans les années 1820 par la reconstruction des communs du château. Il tient son appellation du bureau où étaient prélevés, au profit des seigneurs de Montfort, les "droits de coutume et de prévôté", en d'autres termes les redevances sur

Le château surplombant les toits du bourg.



L'entrée du château côté parc, carte postale du début du XX^e siècle (collection particulière).





Le puits du Bureau.



La cour de la "commanderie" de La Roche.



Un détail d'une ouverture pourvue d'une grille.

32 COMMANDERIE DE LA ROCHE

Cet ensemble, encore très largement énigmatique, pourrait correspondre à l'ancienne maladrerie de Montfort-le-Rotrou. Si l'on se fie aux archives, l'appellation de "commanderie" renverrait non pas aux Templiers, comme le veut la tradition, mais à un ordre charitable méconnu fondé au XVII^e siècle, l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem. Il est en effet avéré que l'aumônerie de Pont-de-Gennes y fut rattachée en 1672, et peut-être avec elle ce qu'il aurait subsisté de la maladrerie de Montfort.

À la veille de la Révolution, les bâtiments de La Roche comprennent "deux chambres basses à cheminées cave dessous, deux chambres hautes, une écurie au bout, cour au-devant qui sert présentement de jardin [...] dans lequel est un puits". Bien que fortement remanié par la suite, l'édifice perpendiculaire à la rue pourrait remonter au moins au XVI^e siècle. D'après une délibération du conseil

municipal, M. de Nicolaÿ avait envisagé d'en faire une halle aux toiles pour la commune, projet resté sans suite. On lui doit en revanche l'aménagement d'une chapelle pour la célébration du culte durant les travaux de reconstruction de l'église, de 1856 à 1858. En 1958, la statue de la Vierge, amenée en procession depuis l'église dont on fêtait le centenaire, fut posée à l'entrée de La Roche en souvenir de cette époque. Par la suite, les matrices cadastrales signalent qu'une fabrique de résine y fut aménagée par M. de Nicolaÿ de manière très éphémère entre 1864 et 1870. Les bâtiments témoignent donc de la tentative d'exploitation des pinières artificielles plantées sur les terres du château de Montfort, dans la 2^e moitié du XIX^e siècle, et encore visibles à proximité du bourg. On notera, sur le corps de bâtiment ancien, la restitution récente d'une couverture en bardeaux de bois, dont la plupart des constructions de la région étaient coiffées jusqu'au XIX^e siècle.

les marchandises vendues pendant les foires et marchés de Montfort. Ce bureau était stratégiquement posté à la porte principale du bourg. Celle-ci ainsi que le bureau sont encore mentionnés dans un aveu rendu au comte du Maine par M. de Murat, seigneur de Montfort, en 1788. En 1806, une délibération du conseil municipal, luttant contre les ventes à la sauvette, rappelle les limites du marché dans la Grande rue, entre la maison de l'Étoile et "celle appelée le Bureau, près le puits connu sous le même nom" : autrement dit les deux extrémités de la Grande rue, où se trouvaient les deux portails en commandant l'accès. Le puits est reconstruit par la suite, sans doute dans la 2^e moitié du XIX^e siècle.

LEXIQUE

Abside : extrémité saillante d'un bâtiment, en demi-cercle ou polygonale, généralement d'une église (derrière le chœur).

Agrafe : ornement en relief mouluré semblant agraffer les moulures d'un arc.

Art Déco (architecture) : mouvement artistique des années 1910 à 1930 caractérisé par une certaine stylisation et géométrisation des formes à des fins essentiellement décoratives.

Aumônerie : établissement destiné à la distribution des aumônes et plus largement à l'accueil des pauvres et des pèlerins dans les bourgs et les villes ou au sein des abbayes.

Aveu : dans la société féodale, déclaration ou document reconnaissant les biens et droits tenus par un vassal de son seigneur.

Bailli : officier rendant la justice au nom du roi ou d'un seigneur au sein d'une circonscription nommée baillage.

Bardeau : sorte de tuile plate en bois fendu, traditionnellement en chêne dans la région. Autrefois appelé essence, esseule ou encore épaire.

Bâtière (toit en) : toit à deux versants entre deux pignons triangulaires.

Castrum : terme latin désignant un lieu fortifié.

Commende : concession d'un établissement monastique (abbaye, prieuré) à un clerc séculier ou à un laïc, qui n'était pas tenu d'en observer les obligations mais en percevait le revenu.

Corbeau : élément porteur faisant saillie sur une façade.

Fief : bien, revenu ou terre concédé par un seigneur à son vassal.

Géminées (baies) : baies disposées par paires.

Gothique (architecture) : style architectural né en Ile-de-France et utilisé de la fin du XII^e au début du XVI^e siècle, caractérisé notamment par l'emploi de l'arc brisé, de la voûte sur croisée d'ogives et de l'arc boutant. Il inclut plusieurs courants tels que le gothique rayonnant ou le gothique flamboyant, se démarquant essentiellement par la forme des baies.

Maladrerie (ou léproserie) : établissement destiné à l'accueil et au soin des malades contagieux en marge des bourgs et des villes.

Motte castrale (ou féodale) : aux X^e et XI^e siècles, élévation artificielle en terre entourée d'un fossé et surmontée d'une tour en bois, à vocation résidentielle et défensive.

Palladienne (architecture) : style architectural originaire du nord de l'Italie et lancé par l'architecte Andrea Palladio à la Renaissance, puis utilisé jusqu'au début du XX^e siècle. Se référant aux formes de l'Antiquité romaine, il se caractérise par la rigueur des volumes et des proportions, la symétrie et l'utilisation fréquente du plan centré, l'austérité du décor.

Pavillon : bâtiment de plan carré couvert d'un toit à quatre pans.

Pilastre : élément vertical décoratif encastré dans un mur et formant une faible saillie rectangulaire.

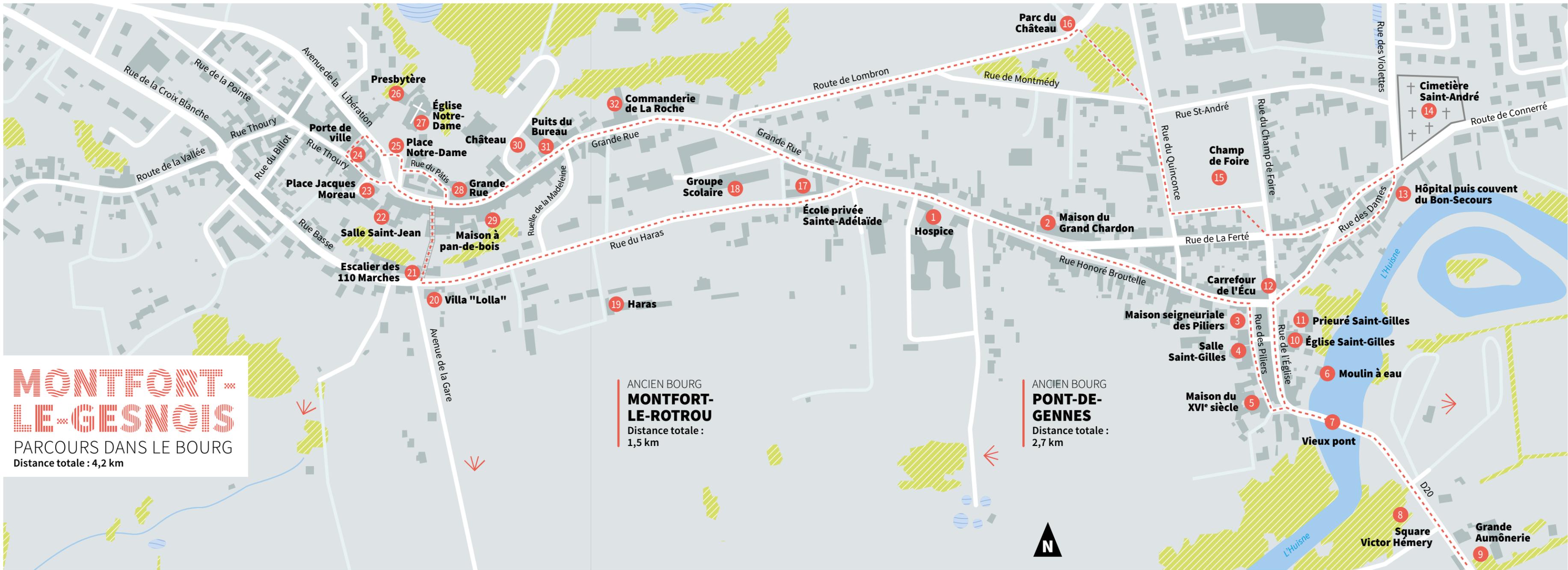
Prieuré : dépendance d'une abbaye, comprenant un petit nombre de moines (ou moniales) placés sous l'autorité d'un prieur (ou d'une prieure), lui-même subordonné à l'abbé.

Retable : du latin *retro tabula altaris* qui signifie en arrière de l'autel. Décor architectural vertical formant la contre table de l'autel d'un édifice religieux, il comprend généralement un cadre et, au centre, un tableau ou un décor sculpté.

Romane (architecture) : style architectural apparu au XI^e siècle et en vigueur jusqu'à l'avènement du gothique. Il se caractérise notamment par l'emploi de la voûte en berceau, la voûte d'arête et la baie surmontée d'un arc en plein cintre.

Transept : vaisseau perpendiculaire à la nef d'une église, dessinant un plan en croix latine.

Villa gallo-romaine : établissement rural au cœur d'un grand domaine agricole comprenant un ensemble de bâtiments liés aux productions agricoles et une résidence pourvue d'équipements de confort.



HONORÉ BROUTELLE
(1866-1929)

Originaire de Nantes puis interne à l'hôpital du Mans, il fut médecin de campagne à Pont-de-Genne de 1902 à 1913, puis habita Le Mans jusqu'en 1923, date à laquelle il rejoignit la région parisienne. Artiste de talent avec plusieurs cordes à son arc, il était à la fois poète (recueils "Poèmes sarthois" et "Poèmes du Haut-Maine" où il chante, parfois en patois, la vie des gens et les paysages du département), illustrateur, décorateur et surtout xylographe (graveur sur bois) reconnu avec une technique et un style tout particuliers. "Exposant des divers salons artistiques, membre du jury du Salon d'Automne, il avait connu comme graveur une carrière rapide qui le mena à illustrer pour la plupart des grands éditeurs parisiens et à obtenir de nombreuses distinctions : le prix des maîtres graveurs contemporains et la médaille d'argent de l'exposition des Arts Décoratifs" (F. Lemeunier). Plusieurs de ses œuvres ont été acquises par Le Louvre et le musée de Nantes. Une rue de Montfort-le-Gesnois, où il habita, perpétue sa mémoire. Une plaque commémorative est placée sur la façade de sa maison, au numéro 72.



Le bourg et le château de Montfort-le-Rotrou depuis la vallée.



Montfort-le-Gesnois dans le Perche Sarthois



Le Pays d'art et d'histoire du Perche Sarthois appartient au réseau des Villes et Pays d'art et d'histoire.

Le ministère de la Culture, Direction générale des Patrimoines, attribue l'appellation Villes et Pays d'art et d'histoire aux collectivités qui animent leur patrimoine. Il garantit la compétence des guides-conférenciers et des animateurs de l'architecture et du patrimoine, ainsi que la qualité des actions proposées. Aujourd'hui un réseau de 196 villes et pays offre son savoir-faire sur toute la France.

À proximité, les pays de la Vallée du Loir, Coëvrons-Mayenne, du Vignoble Nantais ainsi que les villes de Vendôme, Le Mans, Laval, Angers, Saumur, Nantes, Guérande et Fontenay-le-Comte bénéficient de l'appellation Villes et Pays d'art et d'histoire.

Pour enrichir votre découverte, le Pays d'art et d'histoire du Perche Sarthois et ses guides-conférenciers, en partenariat avec les offices de tourisme, vous proposent des animations parmi lesquelles des balades et visites des communes à destination des visiteurs individuels du printemps à l'automne et toute l'année pour les groupes.

Réalisation : Carole Derré - Pollen selon charte graphique des Villes et Pays d'art et d'histoire - agence Des Signes / Impression : IFF Imprimeurs

“ J’AI DONC, UN SOIR, CUEILLI QUELQUE ROSEAU FRAGILE PRÈS DES BRUYÈRES DE SAINT-MARS, PARMIS LES JONCS, ET J’Y TAILLAI SEPT TROUS, AFIN, D’UN DOIGT AGILE, D’Y MODULER UN CHANT DE SUSURRANTS FREDONS, TOUT SIMPLEMENT POUR CÉLÉBRER LE COIN DE TERRE OÙ S’ÉLÈVE MON TOIT DANS LA DOUCEUR DES JOURS...”

Honoré Broutelle, extraits de Poèmes Sarthois (*Au pays sarthois*)

Fondé en 1964 par André Malraux, l'Inventaire général du patrimoine culturel a pour mission de “recenser, étudier et faire connaître” le patrimoine urbain, architectural, artistique et mobilier de la France. Depuis 2004, cette compétence a été transférée aux Régions.

Ainsi, la Région des Pays de la Loire poursuit cette mission sur l'ensemble du territoire régional, en partenariat avec les communes et leurs groupements, les Départements, les Pays.

Les résultats des études d'inventaire réalisées forment des dossiers largement documentés sur les œuvres retenues accessibles à tous.

Situé au nord-est de la Sarthe, le Pays du Perche Sarthois forme un territoire de transition et de diversité à la limite des aires géographiques du Maine, de la Normandie et du Val de Loire. Il offre une mosaïque de paysages, des collines du Perche au plateau calaisien, dont il résulte une grande variété architecturale.

Depuis 2006, le Pays mène, en partenariat avec la Région des Pays de la Loire, l'inventaire du patrimoine de son territoire. En 2017, une nouvelle étude a été engagée afin d'étudier les bourgs, à travers leur morphologie, leur architecture et leurs relations avec l'espace rural.

Retenu avec onze autres bourgs pour une étude approfondie, Montfort-le-Gesnois présente une configuration bien particulière résultant de la fusion de deux agglomérations voisines, ainsi qu'un patrimoine bâti tout à fait exceptionnel : château, églises, pont médiéval, maisons anciennes...

Ce circuit vous propose de partir à la découverte d'une partie de ce patrimoine identifié pendant l'inventaire. Majoritairement privés, les lieux présentés sont plus ou moins visibles de la voie publique. Merci de ne pas pénétrer à l'intérieur des propriétés et de respecter l'intimité des habitants.

Pays d'art et d'histoire du Perche Sarthois
24 avenue de Verdun, 72400 La Ferté-Bernard
02 43 60 72 77 / perche-sarthois@orange.fr
www.perche-sarthois.fr

Mairie de Montfort-le-Gesnois
22 rue de La Ferté, 72450 Montfort-le-Gesnois
02 43 54 06 06 / mairie@montfortlegesnois.fr

